



Comment faire un regroupement de famille

Par **mohamed 1970**, le **24/05/2010 à 10:50**

Bonjour, rn
je suis marocain vivant en espagne ayant un sejour permanat rn
CE . j ai mon pere qui vie en france depuis 10 ans .je vous demande quille sont les demarches juridique et les pieces necessaire a fournir pour faire le regroupement avec mon pere en frace qui me permet d avoir une carte de sejour en france.rn
rn
merci d avance.rn.

Par **chris_idv**, le **03/06/2010 à 21:25**

Bonjour,rn
Simple: remplissez une demande de visa long séjour auprès de l'ambassade de France en Espagne.rn
rn
Cordialement,